

03.11.2016 – 10:04 Uhr

Tremblement de terre dans le centre de l'Italie / Fonds Caritas pour les cas de rigueur sociale

Luzern (ots) -

Après le nouveau tremblement de terre qui a ravagé le centre de l'Italie, Caritas établit un fonds pour les cas de rigueur et le pourvoit pour l'instant d'une contribution de 300 000 francs. Ce fonds doit servir à venir en aide aux personnes socialement vulnérables qui se retrouvent dans une situation de détresse à cause des séismes qui secouent l'Italie depuis quelques mois.

C'est une petite commission, dont fait notamment partie Fulvio Caccia, ancien président de Caritas et ancien député au Conseil National puis au Conseil des États, qui gère ce fonds pour cas de rigueur, dont la vocation est d'apporter une aide situationnelle et personnelle. Ce soutien est subsidiaire, comme le sont les prestations de la Chaîne du Bonheur dans ce genre de cas. Cela veut dire que le fonds n'endosse pas les coûts pris en charge par d'autres acteurs (assurances, État).

Le fonds pour les cas de rigueur, mis en place en collaboration avec la Caritas du centre de l'Italie, propose de manière non administrative des aides de détresse et de transition. Il est conditionné au fait que l'État italien, conformément aux assertions du Premier ministre Mattéo Renzi, prendra en charge la reconstruction des infrastructures et des logements.

Caritas vous remercie de votre don que vous pouvez faire sur le compte postal 60-7000-4, mention «séisme Italie».

Informations aux rédactions :

Fabrice Boulé, Responsable communication Suisse romande, est à votre disposition pour de plus amples renseignements au : 078 661 32 76 ou par courriel : fboule@caritas.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000088/100795098> abgerufen werden.